

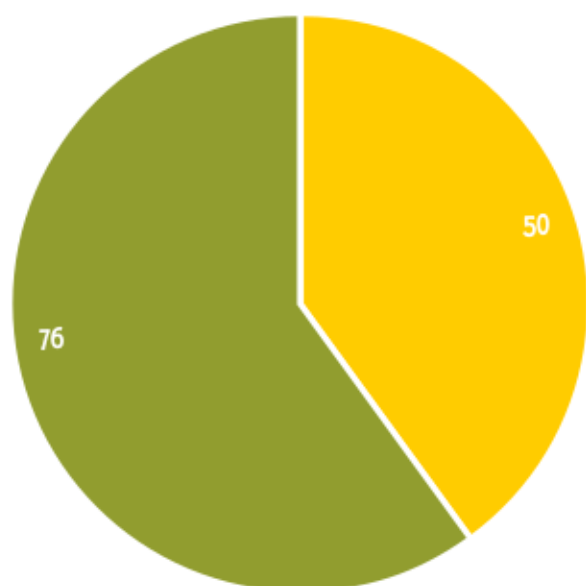
Eric Belingard (Haute-Vienne) Une transition réussie vers l'engraissement à l'herbe

Lieu : Ladignac le Long
Département : Haute Vienne
Altitude : 350 m
Pluviométrie : 950 mm
Sol : Limono- sablonneux
UTH : 1

Repères
Date installation : 2005
OTEX : 4600 – Bovins viande
Atelier de transfo : non
Statut juridique : Individuel
Régime fiscal : Réel simplifié

A son installation (hors cadre familial) en 2005, Eric Belingard récupère une exploitation avec un système naisseur engraisseur à l'auge, avec production de taurillons de moins d'un an et de génisses de Lyon, engraisés avec céréales et ensilage de maïs. Dès le début de son activité, il cherche mieux valoriser la ressource qui coûte le moins cher à produire, l'herbe. Il arrête ainsi progressivement les cultures, au début remplacées par des achats d'aliment pour l'engraissement des génisses et des réformes, l'engraissement de taurillons étant remplacé par la production de broutards. Suite à une augmentation progressive de la part d'herbe pâturée dans la ration, allant de pair avec un allongement du temps d'engraissement, il engraisse pour la première fois un lot intégralement à l'herbe en 2016. Le passage de l'intégralité du troupeau à l'herbe et l'engraissement à l'herbe de génisses, de bœufs et de réformes, se fait simultanément à une conversion en agriculture biologique, démarrée en 2018.

DESCRIPTIF DE L'ASOLEMENT ET ROTATION



Surfaces en hectares

- Prairies permanentes (pâturage)
- Prairies permanentes (fauche et pâturage)

SAU totale : 126 ha

Prairies permanentes (pâturage) : 76 ha

Prairies permanentes (fauche puis pâturage) : 50 ha

Foin : récolté majoritairement en sec, enrubannage uniquement si conditions trop humides.

Rendement : rendements moyens en foin : 3,2 t MS/ha

Cheptel :

Races : Limousine

Nombre UGB : 160.1 UGB

Type de produits :

- 70 vaches mères
- 68 veaux
- 20 vaches de réformes à l'engrais
- 24 génisses à l'engrais
- 12 bœufs à l'engrais
- 32 génisses de 1 à 2 ans

QUELQUES CHIFFRES

Entrées

- Semences et plants : 0 €
- Alimentation bétail (concentré) : 1 340 €
- Foin et paille : 8 550 €
- Frais vétérinaires : 7 911 €
- Carburants : 1 500 €
- Amendement : 0 €

Sorties

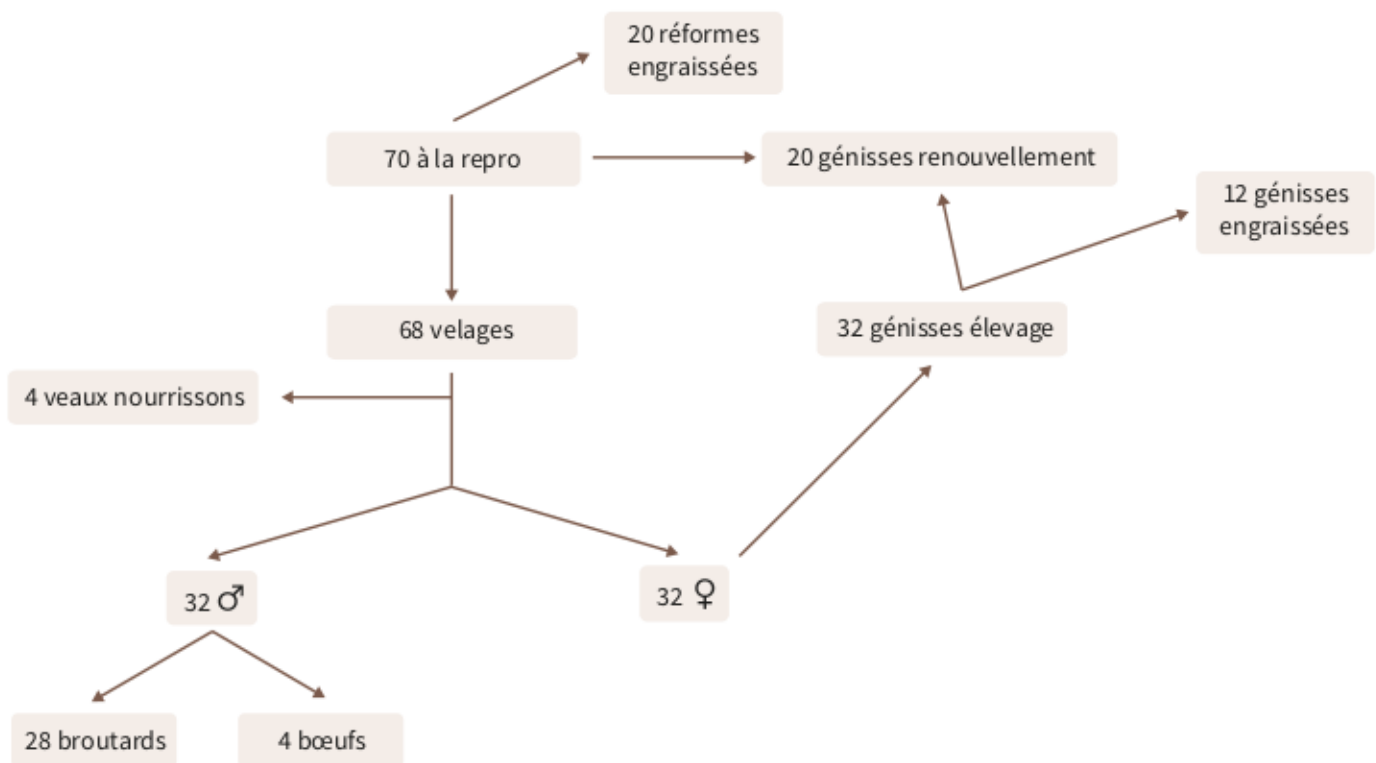
- Production nette : 88 281 €
- 20 réformes de 380-400 kg PC
- 12 génisses de 360-380 kg PC
- 4 bœufs de 450-500 kg PC
- 4 veaux nourrissons 60-70 kg PV
- 28 broutards mâles de 320-350 kg PV

Autres

- IFT/ha : 0
- Nsynthèse : 0
- EQF : 8469,0
- Carburant : 700 L
- Fioul : 5000 L

SCHÉMA ZOOTECHNIQUE DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE

UGB par catégorie - Période mise bas - Nombre naissance - Age sevrage - Lutte



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Vaches mères	← Ventes →				
	Stabulation			Déprimage	Pâturage t
	Foin/ennubbannage + 400g concentré				
Génisses d'élevage (1-2 ans)	Stabulation			Déprimage	Pâturage t ← S
	Foin + 400g concentré				
	Stabulation			Déprimage	Pâturage t
Génisses renouvellement (2-3 ans)	Stabulation			Déprimage	Pâturage t
	Foin				
	Stabulation			Déprimage	Pâturage t
Génisses à l'engrais et bœufs	Stabulation			Déprimage	Pâturage t
	Foin				
	Pâturage selon la portance			Déprimage	Pâturage t
Vaches de réformes à l'engrais	Pâturage selon la portance			Déprimage	Pâturage t
	Foin				

DESCRIPTION DES PRATIQUES DE PÂTURAGE

Les animaux sont tous conduits en pâturage tournant, ce qui permet une utilisation optimale des ressources pâturées et permet l'engraissement d'animaux au pâturage.

Hiver

Tous les animaux rentrent en hivernage au plus tard le 15 décembre et sont mis au foin, à l'exception des vaches suitées qui ont un complément de 400 g de concentré bio par jour. Un lot tourne dehors avec du foin (en général des animaux à l'engrais). Eric a fait des essais de répartition du foin sur les parcelles pour éviter les problèmes de tassement du sol au niveau du râtelier. Le pâturage hivernal est opportuniste dans le sens où les parcelles pâturées sont de bien plus grande taille qu'au printemps et que le lot tourne en fonction de la ressource mais surtout de la portance des terrains. L'objectif est aussi la consommation des refus. En cas de beau temps, les vaches pâturent autant de surface que possible, sinon les parcelles les plus portantes avec du foin et dans le pire des cas les vaches rentrent dans un abri avec du foin exclusivement.

Printemps

A partir de 300°C jours (en général mi mars avec comme repère la floraison des forsythia), tous les lots sont sortis dehors pour le déprimage. Les lots ne restent pas plus de 2-3 jours par parcelle, mais Eric avance sans trop regarder la hauteur de l'herbe, avec comme objectif de passer partout (près de fauche et pâture).

A partir de 500°C jours (avec comme repère la floraison des merisiers) commence véritablement le pâturage de printemps, les parcelles de fauche ayant été débrayées. Le troupeau est divisé en 4 lots :

- 1 lot de jeunes animaux (génisses et bœufs du sevrage à la mise à la reproduction des génisses, reproduction non incluse) : 40 ha subdivisés en parcelles de 1 à 2 ha au déprimage, puis de 0,5 à 1 ha au printemps, avec un temps de

retour de 21 jours, 3 jours de temps d'occupation (20-25 ha pâturés au printemps, 15 à 20 étant mis en report sur pied pour faire de la fauche)

- 1 lot de 50 vaches suitées à proximité immédiate de la ferme
- 1 lot de génisses pleines + bêtes à l'engraissement (22 animaux)
- 1 lot de génisses pleines + bêtes à l'engraissement (12 animaux)

Le même type de conduite est suivi pour tous les animaux au printemps en terme de temps de retour, taille des parcelles (30 ares par UGB en surface de base).

Eté

La gestion est moins stricte qu'au printemps (en terme de temps de séjour et temps de retour) car la priorité est la surveillance des vaches avant vêlage et non pas le pâturage optimisé. L'herbe ayant repoussé après fauche sera utilisée en report sur pied estival. Les premières parcelles à être réintégrées (les parcelles enrubannées s'il y en a eu) seront données en priorité aux premières vaches à vêler, puis aux animaux à l'engraissement. La réintégration des parcelles permettent de respecter le temps de retour estival qui va augmenter par rapport au printemps (plus de 40j). S'il y a besoin (de plus en plus ces dernières années) Eric peut donner du foin en été.

Automne

A l'automne, le temps de retour est inférieur au temps de retour estival mais supérieur au temps de retour printanier (autour d'une trentaine de jours).

Entretien des prairies

Le fumier des vaches est épandu sur les prairies de fauche en

Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
				Vêlage		Repro
Pâturage tournant surface de base		Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche				
		Un peu de foin				
Sevrage						
Pâturage tournant surface de base		Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche				
		Un peu de foin				
			Sevrage		Repro (IA)	
Pâturage tournant surface de base		Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche				
		Un peu de foin				
Pâturage tournant surface de base		Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche				
		Un peu de foin				
Pâturage tournant surface de base		Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche				
		Un peu de foin				

fin d'hiver (production d'un peu plus de 300 t de fumier pour 2 à 3 mois d'hivernage) avec des doses de 15-20 t/ha (toutes les prairies de fauche n'étant donc pas fertilisées tous les ans), les prairies pâturées étant fertilisées par les bousats au cours de la période de pâturage.

Autonomie fourragère

Avec une production moyenne de 180 t de foin, Eric parvient à

être autonome en foin, avec des achats complémentaires de sécurité les bonnes années. Il achète en plus 5 t d'aliment uniquement pour les génisses de renouvellement et les vaches suitées. Le chargement à respecter ne doit pas dépasser 1,4 UGB/ha, d'autant plus dans un contexte où les étés sont de plus en plus secs, pénalisant la pousse des pâtures et les repousses des prés de fauche, impliquant de plus en plus souvent d'entamer les stocks de foin au cours de l'été.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES (CHIFFRES 2018)

Produit : + 73 241 €
Variation stocks animaux : - 6000 €
Charges : - 57 865 €
Valeur ajoutée : + 10 047 €
Subventions agricoles : + 48 381 €
Impôts, taxes et charges sociales : - 12 815 €

EBE : - + 45 613 €
Dotation aux amortissements : - 13 163 €
Annuités : - 7964 €
Donc un résultat courant de + 24 748 € = pérennité de l'emploi

ZOOM - L'engraissement au pâturage

L'engraissement au pâturage découle avant tout d'une excellente gestion de l'herbe, grâce à une bonne maîtrise du pâturage tournant. Ce type de conduite permet de fournir aux animaux à l'engrais en permanence de l'herbe d'excellente qualité car pâturée au stade optimal en terme de valeur nutritive (énergie et matières azotées), de quantité de matière sèche par hectare et surtout d'appétence.

L'engraissement se fait à l'herbe et se caractérise de plus par son caractère discontinu : il n'y a en effet que deux périodes optimales pour faire de l'engraissement au pâturage, au printemps et dans une moindre mesure en automne. En été et en hiver, périodes où la pousse de l'herbe ralentit fortement ou bien cesse complètement, l'engraissement ralentit en conséquence mais n'est pas compensé par des ressources plus énergétiques (par exemple des céréales) : l'état des animaux se stabilise et l'engraissement reprendra à la saison favorable suivante. Cette stratégie permet l'économie de ressources énergétiques (achetées ou produites) mais se traduit par un allongement de la durée de vie des animaux, qui restent plus longtemps sur l'exploitation que dans un système naisseur engraisseur à lauge.

Il ne fait pas de distinction entre les différents lots à l'engraissement et se déconnecte au final de l'âge de l'animal. Les lots à l'engraissement tournent et dès qu'il y a un besoin de trésorerie, les animaux dans le meilleur état sont vendus. Eric a remarqué qu'un lot qui tourne dehors pendant l'hiver, ou bien qui serait sorti pour le déprimage plus tôt, s'engraisse plus rapidement qu'un lot qui a passé l'hiver à l'intérieur au foin, puisque les animaux gagnent 3 semaines de transition alimentaire.

Pour les vaches de réformes, l'engraissement démarre dès que la vache n'a plus de veau au pis ou bien dans le ventre. Différents cas de figure sont possibles :

- si la vache perd son veau peu de temps après sa

naissance, l'engraissement débute à l'automne et durera un peu plus de 9 mois ;

- si la vache est mise à l'engraissement dès le mois de juin (post sevrage de son dernier veau), l'engraissement durera environ 1 an.

Eric observe toutefois une grande variabilité entre les animaux, ce qui nécessite une observation accrue des troupeaux afin de suivre l'état d'engraissement des animaux.

Pour les génisses et les bœufs, difficile de dire quand commence effectivement l'engraissement, puisqu'ils doivent finir au préalable leur croissance. L'observation se fait généralement à vue.

Les génisses sont plus difficiles à engraisser que des réformes (plus d'un an d'engraissement), puisqu'elles ont encore des besoins de croissance. Les bœufs (castration au sevrage à 8-9 mois) sont encore plus difficiles à engraisser puisqu'à l'état d'engraissement égal, il faut en moyenne 1 an de plus pour finir correctement un bœuf par rapport à une génisse de boucherie, que ce soit à l'herbe ou bien à lauge. Les bœufs représentent donc une grosse immobilisation de capital, mais présentent plusieurs avantages, ces animaux peuvent être conduits dans n'importe quel lot (pas de risque de saillies si mis dans un lot avec taureau), ils permettent de progressivement sortir de la filière broutard et sont actuellement bien valorisés en bio (car manque de volumes de viande, alors qu'ils ne sont pas toujours acceptés en filière conventionnelle). Ils ne sont en revanche pas toujours bien adaptés à la vente directe, du fait de la taille des carcasses (et donc des pièces) et des volumes totaux de viande à commercialiser.

On a donc au final des réformes qui s'engraissent en général en moins d'un an, des génisses lourdes engraisées au pâturage abattues à 3 ans-3 ans et demi, et des bœufs engraisés au pâturage abattus en 4 ans-4 ans et demi.